

# **Le Communiqué du Conseil des ministres du 21 février 2018**

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 21 février à 11 h, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de la dynamique de réalisation d'infrastructures de soutien au développement, le Chef de l'Etat exprime toute sa gratitude aux ministres et aux populations des régions de Fatick et de Kaolack, pour la mobilisation exceptionnelle ainsi que l'accueil chaleureux lors de sa visite de travail dans le pôle économique du Sine Saloum. Une visite marquée par des inaugurations de projets et des lancements de travaux d'infrastructures routières : Fatick - Kaolack ; Dinguiraye - Nioro - Keur Ayip ; Passy - Sokone ; Fatick - Foundiougne - Passy et le Grand Pont à péage de Foundiougne.

Appréciant ces réalisations importantes, le Président de la République félicite le Ministre chargé des Infrastructures, les autorités administratives déconcentrées, les élus locaux, les personnels d'Ageroute Sénégal et des entreprises mobilisées pour la qualité des travaux livrés dans les délais prescrits.

A ce titre, le Chef de l'Etat exhorte le Gouvernement à poursuivre le rythme très satisfaisant d'exécution des projets routiers et autoroutiers, afin d'amplifier le désenclavement équitable du pays, d'assurer la valorisation optimale des productions locales et d'intensifier la transformation structurelle de notre économie.

Par ailleurs, abordant sa visite de courtoisie rendue au Khalife général des Mourides, en prélude de la 66ème édition du Magal de Prokhane, le Président de la République remercie Serigne Mountakha MBACKE pour ses prières et l'accueil exceptionnel qui lui a été réservé durant son séjour à Porokhane.

Evoquant l'intensification de la mise en œuvre de la stratégie portuaire pour accélérer l'aménagement durable et équitable du territoire, le Chef de l'Etat indique que la réalisation intégrée de nouveaux ports, reste un pilier majeur de l'attractivité et de la compétitivité de notre économie.

A ce titre, le Président de la République se félicite du lancement des travaux du Port minéralier et vraquier de Bargny - Sendou, de même que la programmation de la construction très prochaine du Port en eaux profondes de Ndayane.

Ainsi, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement, en relation avec les partenaires techniques et financiers, à accélérer la réalisation du nouveau Port de Kaolack, ainsi que le développement des activités de la plateforme portuaire de Foundiougne - Ndakhonga mise en place avec le soutien de la Corée du Sud.

Enfin, le Président de la République demande au Gouvernement de mobiliser tous les moyens nécessaires afin de consolider le positionnement stratégique et les performances durables du Port Autonome de Dakar.

Poursuivant sa communication autour de la promotion du genre et de la bonne préparation de la Journée internationale de la femme, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement, la place fondamentale des femmes dans la matérialisation de sa vision partagée d'un Sénégal Emergent et indique au Gouvernement, l'impératif d'accroître l'efficacité de l'allocation des ressources destinées au financement équitable, sur l'ensemble du territoire national, des projets et activités génératrices de revenus des femmes.

En outre, le Président de la République rappelle au Gouvernement la nécessité d'impliquer tous les acteurs institutionnels et sociaux dans le bon déroulement des manifestations marquant la Journée internationale de la femme.

Enfin, le Chef de l'Etat exhorte le Gouvernement à poursuivre la vulgarisation de la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre (2016 - 2026), dont la mise en œuvre consensuelle, implique le soutien permanent de l'Etat, mais également la participation effective des partenaires techniques et financiers, de la société civile, ainsi que de toutes les forces vives de la Nation.

Le Président de la République a terminé sa communication sur le suivi de la coopération et des partenariats et son agenda diplomatique.

Le Premier ministre a adressé au nom du Gouvernement ses félicitations au Président de la République pour le succès de sa visite de travail effectuée dans le pôle économique du Sine Saloum avant de rendre compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et de Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation sous régionale, africaine et internationale.

Le Ministre de la Femme, de la Famille et du Genre a fait le point sur les préparatifs de la journée internationale de la Femme et la participation à la 62ème Session de la Commission de la Condition de la Femme des Nations Unies.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

- Le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la convention n°185 de l'OIT sur le travail maritime, 2006 ;
- Le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la convention n°188 de l'OIT sur le travail dans la pêche, 2007 ;

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Cheikh Tidiane TALL, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ministre-conseiller à l'Ambassade du Sénégal en République populaire de Chine est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de son excellence Monsieur Frank-Walter STEINMEIER, Président de la République fédérale d'Allemagne, avec résidence à Berlin, en remplacement de Monsieur Momar GUEYE, appelé à d'autres fonctions

- Madame Anta Coulibaly DIALLO, Professeur principal, de classe exceptionnelle, précédemment Ambassadeur du Sénégal au Burkina Faso, est nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son excellence

Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA, Président de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Alger, en remplacement de Monsieur Papa Omar NDIAYE ;

•Monsieur Ibrahim Al Khalil SECK, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ambassadeur, Secrétaire général adjoint au ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc, avec résidence à Rabat, en remplacement de Monsieur Amadou SOW, appelé à d'autres fonctions ;

•Monsieur Sonar NGOM, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ministre-conseiller, Conseiller technique au Cabinet du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, est nommé Ambassadeur, Secrétaire général adjoint du ministère des Affaires et des Sénégalais de l'Extérieur, en remplacement de Monsieur Ibrahim Al Khalil SECK, appelé à d'autres fonctions ;

•Monsieur Jean Antoine DIOUF, Conseiller des Affaires étrangères principal, Directeur de l'Intégration régionale au ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Francophonie, est élevé au rang d'Ambassadeur.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole